

## Papa solo: de la difficulté d'investir son rôle



Les parents seuls font face à de nombreux défis liés à cette forme de parentalité. Pour les pères, il se révèle difficile d'investir leur rôle parental, coincés entre le poids des stéréotypes de genre et les injonctions sociétales.

© [Depositphotos](#)

Par **Annamaria Colombo**, professeure HES ordinaire, Haute école de travail social (HES-SO), Fribourg

« J'ai l'impression qu'ils [les gens] trouvent que c'est normal « maman solo ». Moi aussi, avant, j'entendais souvent « maman solo ». Et « papa solo » une semaine sur deux, je trouve extraordinaire, c'est très beau. Mais c'est comme si c'était pas la norme » (Cédric <sup>[1]</sup>, père solo).

Ces propos sont ceux d'un père s'occupant seul de ses enfants, une semaine sur deux depuis son divorce. Ils ont été récoltés dans le cadre d'une recherche mandatée par Pro Junior Fribourg et MenCare Suisse romande et réalisée par la HES-SO Haute école de travail social Fribourg en Suisse romande en 2021 (Colombo et Geiser, 2021). L'objectif de cette étude était de mieux comprendre les réalités vécues par les pères solos, dans le but de conceptualiser une offre de séjour pour pères avec enfants adaptée à leurs besoins <sup>[2]</sup>.

Le concept de « pères solos » désigne ici les papas ne vivant pas avec la mère de leur(s) enfant(s), et qui entretiennent des contacts réguliers et participent aux soins et à l'éducation de ceux-ci. Dans ce sens, comme le suggère Piesen (2019 : 72), le qualificatif « solos » renvoie moins à la solitude qu'à « la métaphore du soliste qui joue seul sur le devant de la scène avec l'appui, en arrière-plan, de l'orchestre (ici l'orchestre pourrait être composé des tiers aidant le parent au quotidien) ».

Six pères concernés ont été interrogé-e-s par le biais d'entretiens semi-dirigés individuels ou collectifs. Les papas rencontrés proviennent des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Genève. Ils ont entre la vingtaine, pour le plus jeune, à la cinquantaine pour le plus âgé. Ils ont entre un et quatre enfants, âgés de 20 mois à 10 ans pour les mineurs,

auxquels s'ajoutent des enfants majeurs dans une famille.

Leurs situations familiales sont très diverses : l'un d'entre eux assume principalement la garde de deux de ses enfants, deux autres étant majeurs et ne vivant plus avec lui. Deux hommes ont une garde de leur enfants partagée avec la mère, alors que deux autres accueillent leur(s) enfant(s) quelques heures par semaine à la maison, la maman ayant la garde principale. Une fille est placée en foyer et voit son père, vivant lui-même dans un autre foyer d'accueil, durant le week-end. Dans certains cas, des problèmes de santé des enfants et/ou d'un des parents complexifient l'expérience de la parentalité.

Douze professionnel·le·s œuvrant au sein de onze associations ou institutions ont également été interrogé·e·s (trois hommes et neuf femmes) en entretien collectif réalisé en visio-conférence en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. Les répondant·e·s ont toutes et tous accompagné des pères solos dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou associative (petite enfance, protection de la jeunesse, AEMO, points-rencontres, mouvement de la condition paternelle, etc.). Ils œuvrent dans les cantons de Fribourg, Valais, Vaud et Neuchâtel ou encore au niveau romand.

## Des représentations genrées du travail parental

Si les ménages monoparentaux représentent un sixième des ménages suisses, seuls 17% de ces parents seuls avec enfant(s) sont des hommes<sup>[3]</sup>. Cette faible proportion reflète, tout en contribuant à la renforcer, la « norme » évoquée dans les propos de Cédric, cités en introduction. En effet, dans nos sociétés occidentales, le « travail parental », entendu comme « les différents gestes, savoir-faire et compétences liés à l'accomplissement des soins et des tâches relatifs à l'éducation quotidienne des enfants » (Martial, 2009: 96), reste encore principalement considéré comme relevant de la compétence et de la responsabilité des femmes. Dans les faits, il demeure majoritairement assumé par ces dernières.

La séparation ou le divorce peuvent remettre en question cette répartition genrée des tâches éducatives, car les pères qui ne le faisaient pas auparavant sont amenés à intégrer dans leur paternité des activités traditionnellement définies comme féminines. Toutefois, des recherches montrent que dans la plupart des cas, ces distinctions entre rôle parental paternel et maternel persistent malgré tout (Doucet, 2018), voire s'accroissent (Martial, 2013). Les résultats de notre enquête montrent que ce sont justement ces représentations de la parentalité, combinées aux représentations prédominantes de la masculinité dans nos sociétés, qui constituent l'obstacle principal rencontré par les papas solos, pourtant désireux de se (ré)approprier un rôle de père investi dans le quotidien, le soin et l'éducation de leurs enfants.

L'analyse croisée des propos des pères et des professionnel·le·s révèle que le principal défi auquel sont confrontés ces hommes est celui de composer avec la tension de vouloir s'investir en tant que papas, mais de ne pas toujours se reconnaître ni être reconnus dans cette place. Régulièrement confrontés, de la part de leur entourage mais aussi de professionnel·le·s, à des préjugés associés à une représentation stéréotypée de compétences et de rôles parentaux différenciés selon le genre, ces hommes se considèrent comme les « oubliés du système suisse » de protection de la jeunesse. A leurs yeux, tout comme aux yeux des professionnel·le·s, ce régime serait conçu sur des représentations genrées des compétences parentales, les femmes étant considérées comme plus aptes à assumer le travail parental et les hommes étant vus essentiellement dans le rôle de « père-pourvoyeur », c'est-à-dire dont la responsabilité principale est de fournir les ressources financières pour faire vivre le ménage (Cadolle, 2008), et/ou des « Disneyland dads » (pères animateurs) qui laissent l'essentiel de la charge pratique et mentale du travail parental à la mère (Stewart, 1999).

« Le système suisse donne vraiment tout le pouvoir aux mères et pas aux pères. On est des oubliés du système, c'est clair. C'est l'impression que ça me donne. On est là pour payer, c'est tout. » (Marco)

Ces représentations stéréotypées conduisent souvent les autorités de protection de la jeunesse à accorder plus facilement la garde des enfants aux mamans, ce qui procure souvent l'impression aux pères que les professionnel·le·s n'ont pas confiance en leurs capacités à élever leurs enfants aussi bien que la mère. Ils estiment devoir fournir davantage de preuves que les femmes pour gagner leur confiance et considèrent devoir produire des efforts disproportionnés pour obtenir la garde de leurs enfants. N'ayant donc souvent pas ou peu la garde de ceux-ci, ils doivent composer avec l'injonction paradoxale de prouver leurs capacités d'élever leurs enfants, sans pour autant en avoir réellement l'occasion, puisqu'ils les voient très peu.

« Disons que si on nous laisse pas... comment dire ça... Si on peut pas faire un... Comment ils peuvent dire qu'on ne sait pas s'occuper de nos enfants, enfin moi de ma fille, s'ils ont jamais essayé de me la donner pendant par exemple deux semaines ou comme ça ? » (Jean)

## Un sentiment de devoir se battre

Ce sentiment de devoir se battre peut conduire à du découragement qui, dans certains cas, peut pousser les pères à se résigner et renoncer à investir un rôle qui leur paraît inaccessible.

« C'est très difficile de le reconnaître, mais à plusieurs moments, même hier, je me suis senti tellement découragé que je me suis dit... En fait, je suis tellement dégoûté par toute la pression que je subis [...], c'est tellement lourd à porter et il y a tellement peu d'aide pour moi, comme père et comme homme aussi que, plusieurs fois, je suis découragé et même je me suis dit, je comprends des fois les papas qui se cassent. » (Cédric)

Si la séparation du couple peut amener ces hommes à vouloir investir différemment leur rôle paternel, ils admettent avoir souvent délégué, par le passé, les dimensions « nourricières » de la parentalité aux mères ou laissé celles-ci s'en emparer car elles se revendiquaient plus compétentes en la matière. Par conséquent, ils peuvent se sentir désemparés lorsqu'ils se retrouvent papas solos et avoir tendance à perpétuer, voire amplifier la répartition des tâches antérieure à la séparation (Martial, 2013). En outre, si ces individus ne se reconnaissent pas ou plus (uniquement) dans le modèle du père-pourvoyeur, voire le contestent, les professionnel·le·s rencontrés constatent qu'ils ne connaissent pas vraiment de modèles alternatifs. Ils peinent à en envisager, d'autant plus qu'ils ne disposent souvent pas d'autres modèles dans leur entourage.

« Et j'ai l'impression que souvent, il y a une recherche de repères, parce qu'ils ne peuvent pas forcément s'identifier à ce qu'ils ont connu au niveau de la transmission de leurs propres parents. Donc ils ont besoin d'investir et puis de se dire aussi : « Comment je peux être ? J'ai pas envie d'être un duplicata de ce que fait la maman, mais j'ai envie d'avoir ma place ». [...] Ce qui fait qu'ils doivent plus se réinventer peut-être. » (Service accompagnement familles)

## Des pères réticents à demander de l'aide

Non seulement les pères peuvent rencontrer des difficultés à s'approprier un rôle satisfaisant, mais plusieurs d'entre eux ont du mal à l'évoquer. En effet, dans leurs représentations, parler de parentalité pourrait apparaître en contradiction avec les attentes de comportements associées au genre masculin dans l'ordre hétérosexuel.

« Non, je parle pas. [...] Je joue avec ma carapace et je sais comment jouer. C'est triste à dire. [...] Maintenant j'arrive à en discuter par rapport à il y a quelques années. Mais il y a manière de parler de soi, il y a manière de se plaindre, [...] je suis pas du style à aller déballer mon sac, non, plutôt réservé. » (Pierre)

Même s'ils doutent parfois de leur légitimité en tant que père, les hommes rencontrés ne manquent toutefois pas de ressources ni de compétences pour assumer leur parentalité, que ce soit sur le plan identitaire, de l'expérience et/ou

pratique, lorsqu'ils en ont l'occasion. Ils disposent toutefois de peu de soutiens et souvent, par fierté ou peur des jugements, ils ne vont pas chercher l'aide dont ils auraient besoin.

## Mieux reconnaître le travail parental masculin

Le séjour pour pères seuls avec enfants développé à la suite de cette recherche constitue une réponse aux besoins de ces hommes. Il ne prétend toutefois pas répondre à l'entier de leurs besoins, ni convenir à tous les papas concernés. Un sondage commandé par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) au Québec <sup>[4]</sup> a mis en lumière une diversité de pistes pouvant contribuer à une meilleure reconnaissance du rôle de père, comme une augmentation et une diversification des images valorisées et valorisantes des papas dans l'espace public, une meilleure reconnaissance par les structures scolaires et sanitaires du caractère non-genré du travail parental, ou encore une information en matière de parentalité qui soit destinée aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Le défi est de développer une diversité de réponses, à l'image de ces exemples et/ou d'autres à inventer. De manière complémentaire, il s'agit de contribuer à ce que les pères qui le souhaitent puissent être reconnus, se reconnaître et s'investir dans une paternité plus large et diversifiée que les seuls rôles de « père-pourvoyeur » ou « père-animateur ». Cela se veut non seulement dans leur intérêt, mais aussi dans celui de leurs enfants.

### Références bibliographiques

- Cadolle, S. 2008. La résidence alternée : ce qu'en disent les mères. Informations sociales(5), 68-81.
- Colombo, A. et F. Geiser. 2021. Etude en vue de la conceptualisation d'une offre de séjour pour pères solos avec enfants. Rapport de recherche mandatée par ProJunior Fribourg et MenCare Suisse romande et réalisée par la HES-SO Haute école de travail social Fribourg.
- Doucet, A. 2018. Do men mother? University of Toronto Press.
- Martial, A. 2009. Le travail parental : du côté des pères séparés et divorcés. Informations sociales (4), 96-104.
- Martial, A. 2013. Une paternité réinventée ? Le vécu parental des pères isolés. Informations sociales (2), 62-69.
- Stewart, S. D. (1999). Disneyland dads, Disneyland moms ? How nonresident parents spend time with absent children. Journal of Family Issues, 20(4), 539-556.

<sup>[1]</sup> Les répondants sont identifiés par des pseudonymes de manière à protéger leur anonymat.

<sup>[2]</sup> Voir « [Projet pilote de séjours pour pères solos et leurs enfants](#) » publié sur REISO le 10.02.2022

<sup>[3]</sup> Office fédéral de la statistique. 2020. [Relevé structurel](#) [données en ligne]

<sup>[4]</sup> Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), « [La paternité au Québec : un état des lieux](#) », sondage internet auprès de 2001 répondants; du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019